

La Belgique entre condamnation des mesures sanitaires et répression policière



[Source : Belgian Alternative Media]

[PHOTO : REUTERS / CLÉMENT ROSSIGNOL]

La Belgique est sens dessus dessous depuis l'ordonnance en référé du 31 mars condamnant l'Etat belge à mettre ses mesures liberticides en conformité avec la loi.

Quoi ? Les mesures sanitaires que les habitants du royaume subissent depuis un an seraient illégales? La loi pandémie en discussion au Parlement ne serait-elle qu'un prétexte pour entériner sans les évaluer des mesures autoritaires qui n'ont, apparemment, produit que des résultats sanitaires délétères?

Pour nous éclairer sur les conséquences de l'ordonnance du Tribunal de 1ère instance de Bruxelles et du vote à venir de la loi pandémie, BAM! a invité LUC HENNART, Président honoraire du tribunal de 1ère instance de Bruxelles. Il ne mâche pas ses mots pour dénoncer l'infamie de cette loi liberticide, en l'état.

Notre chroniqueuse SANDRA FERRETTI, politologue, décortique ce projet de loi et met le doigt sur ce qui ne va pas de soi. Bref, ce qui menace nos libertés fondamentales, voire la démocratie même.

Notre chroniqueur MARC-HENRI WOUTERS, nous lit une lettre à envoyer aux députés que tout un chacun peut s'approprier. C'est un appel à l'action!

Les jeunes fêtards du Bois de la Cambre le 1er avril, eux, ne se sont toujours pas remis de la répression policière très dure à coup de canon à eau, de matraques, de gaz lacrymogène et de police montée à cheval, qui n'ont pas hésité à provoquer la foule pacifique et à faire couler le sang de jeunes citoyens.

Notre chroniqueur youtubeur ALEX LE COMLOTISTE y était. Il nous raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a subi et met en demeure les responsables politiques d'arrêter la répression violente d'une jeunesse à bout.

Animateur : HUGHES BELIN, journaliste freelance
50 minutes de paroles libres sur l'actualité de la vie covidienne des Belges.

https://www.youtube.com/watch?v=_t1kdA6MKbk